

DACP

REF : DACP2015064

Signataire : MC/ED/OL

Séance du Conseil Municipal du 19/11/2015

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

**OBJET : Fourniture de véhicules pour la ville d'Aubervilliers. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.**

**EXPOSE :**

Le 17 septembre dernier le conseil municipal approuvait le projet de marché pour l'acquisition de véhicules en vue de répondre aux besoins municipaux.

Depuis lors, la ville a été informée par l'Agence Régionale de la Santé de l'attribution d'une subvention de 20 000 €, permettant au Service de Soins Infirmiers à Domicile pour le personnes âgées et handicapées (SSIDPAH) d'acquérir deux nouveaux véhicules.

Ainsi les besoins initiaux ayant évolué, il y a lieu de rapporter la délibération initiale, d'intégrer dans la présente délibération les besoins actualisés, et enfin d'approuver le nouveau projet de marché intégrant dans le seuil maximum du lot considéré les deux voitures aujourd'hui subventionnées, seuil passant ainsi de 4 à 6 véhicules.

Pour rappel, le parc automobile de la ville est constitué aujourd'hui de 114 de véhicules dont 40% de véhicules propres, véhicules électriques et/ou G.P.L. Il est proposé de continuer le programme de renouvellement des véhicules anciens par des véhicules propres, engagé maintenant depuis la promulgation de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (Loi n° 96-1236 du 30 décembre 1996).

Le parc fait aussi régulièrement l'objet d'un renouvellement partiel portant sur le remplacement des véhicules les plus anciens (15 à 20 ans) mis en circulation entre 1990 et 2000.

Ainsi, cette année, quatorze véhicules pourraient être réformés en vue de leur destruction confiée à une société spécialisée, à l'issue d'une procédure de mise en concurrence, après récupération par la ville, de pièces détachées, organes mécaniques et de carrosserie.

En outre, afin de permettre à tous les habitants d'Aubervilliers, quels que soient leur lieu de résidence et leurs ressources d'accéder à l'offre de soins proposée, la Direction de la Santé Publique souhaite mettre en place un bus santé.

L'acquisition de cet équipement permettra aux agents de cette Direction de se placer au cœur des quartiers, à proximité des lieux de vie des habitants, afin de proposer des temps d'information, de prévention, de dépistage et d'orientation.

Aussi, pour remplacer partiellement ces véhicules et afin de permettre aux services de mener leurs missions avec les moyens logistiques appropriés, il y a lieu de lancer un marché à bons

de commande sur appel d'offres en application des articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des marchés publics..

Le marché, conclu pour une durée allant de sa notification au 30 septembre 2016, comporte les lots et les seuils globaux (en quantité) suivants :

<b>DESIGNATION DES LOTS</b>	<b>SEUILS MINI</b>	<b>SEUILS MAXI</b>
<b>Lot n° 1</b> : Véhicules légers 4 places bi-carburant	1 véhicule	6 véhicules
<b>Lot n° 2</b> : fourgon 3 places essence volume 3 à 3.9 m <sup>3</sup>	1 véhicule	6 véhicules
<b>Lot n° 3</b> : Véhicules légers 4/5 places Electrique	1 véhicule	2 véhicules
<b>Lot n°4</b> : Mini bus aménagé	Pas de mini	1 véhicule

Le montant global est estimé à 38 000 € HT sur la base des seuils minimum et à 210 000 € HT sur la base des seuils maximum.

Pour rappel, la ville n'est engagée, sur toute la durée du marché, que sur le seuil minimum de ce dernier, le seuil maximum fixé ne donnant aucun droit au titulaire et n'engage en rien la ville.

Les dépenses seront imputées au budget communal des exercices concernés sur le 102 A – 071 – 2182 – 020.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver le projet de marché relatif à la fourniture de véhicules pour la ville d'Aubervilliers et autoriser le Maire, consécutivement à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer les contrats subséquents avec les opérateurs économiques ayant proposé les offres économiquement les plus avantageuses.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 19 NOVEMBRE 2015**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

**L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 19 Novembre**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 novembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc  
Adjoints au Maire,

**M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, M SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT- BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, MM. RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et**  
**\*Conseillers Municipaux délégués,**

**POUVOIRS :**

Mme FAGARD Alice,	Représentée par : <b>M. CECCOTTI-RICCI Roland</b>
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par : M. KADDOURI Nourredine
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par : M. CHIBAH Salah
M. SANON Guillaume	Représenté par : M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KAMALA Kilani
M. VANNIER Jean-Yves	Représenté par : M. LOGRE Benoit

Mme PEJOUX Claudine et M. ZAIRI Rachid arrivés à partir de la question n°288  
Mme YONNET Evelyne représentée à partir de la question n°291 par M. SALVATOR Jacques  
Mme VIGEANT Claire représentée à partir de la question n°292 par M. ZAIRI Rachid  
Mme LENOURY Nadia partie à partir de la question n°309

**Absents :** Mme TLILI Leïla, M. TLILI Mohamed Fathi, Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. HAFIDI Abderrahim, Mme ALVES Presilya,

**Secrétaire de séance :** Mme NEDELEC Sozig

Séance du Conseil Municipal du 19/11/2015

N° 297

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2015064

Signataire : MC/ED/OL

**OBJET : Fourniture de véhicules pour la ville d'Aubervilliers. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet de marché,

Vu les articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics,

Vu le budget communal,

Considérant la réforme au cours de l'année 2015 de quatorze véhicules du parc automobile de la ville,

Considérant la nécessité pour la ville de remplacer partiellement son parc de véhicules afin de permettre aux services de mener leurs missions avec les moyens logistiques appropriés ;

Considérant qu'il y a lieu d'acquérir un mini bus aménagé en vue de permettre à tous les habitants d'Aubervilliers, quels que soient leur lieu de résidence et leurs ressources, d'accéder à l'offre de soins proposée, par le déploiement d'un « bus santé ».

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**RAPPORTE**, la délibération n° 222 du 17 septembre 2015

**APPROUVE**, le projet de marché à bons de commande, relatif à la fourniture de véhicules pour la ville d'Aubervilliers, conclu pour une durée allant de sa notification au 30 septembre 2016 et comportant les lots et les seuils globaux (en quantité) suivants :

DESIGNATION DES LOTS	SEUILS MINI	SEUILS MAXI
<b>Lot n° 1</b> : Véhicules légers 4 places bi-carburant	1 véhicule	6 véhicules
<b>Lot n° 2</b> : fourgon 3 places essence volume 3 à 3.9 m <sup>3</sup>	1 véhicule	6 véhicules
<b>Lot n° 3</b> : Véhicules légers 4/5 places Electrique	1 véhicule	2 véhicules
<b>Lot n°4</b> : Mini bus aménagé	Pas de mini	1 véhicule

**AUTORISE** le Maire, consécutivement à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer les contrats subséquents avec les opérateurs économiques ayant proposé les offres économiquement les plus avantageuses.

Reçu en préfecture le : 20/11/2015  
Publié le : 20/11/2015  
Certifié exécutoire le : 20/11/2015



L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG



L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG